

**DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO**

Séance du 14 Février 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq et le Quatorze Février à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué e date du 07 Février 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous l présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

**OBJET** : Programmation des animations de la Bibliothèque 2025–Plan de Financement.

**PRESENTS** : Paul-Marie BARTOLI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colet ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, Margaux ROBINET-MONDOLONI, Elisabeth TABERNER.

**PROCURATIONS** : Virgile CAVALLI à Elisabeth TABERNER, Michel COLONNA à Paul-Marie BARTOLI, Marie-Jeanne DIGIACOMO CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Alain FAGGIANI, Thierry GIRASCHI à Ange LARI, Ange-François LECA MONDOLONI à Margaux ROBINET-MONDOLONI, Myriam PUTHOD-HONORE à Santa DUVAL, François-Joseph SCANAVINO Ghislaine ETTORI, Lydia WARTON à Angélique PIANELLI-CASANOVA.

**ABSENTS** : Dominique CARLOTTI, Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2122-21,

Vu les délibérations du Conseil Municipal des 28 novembre 2009 et 06 février 2010 créant un service de bibliothèque en régime municipale,

Le Maire indique que la responsable de la bibliothèque municipale a élaboré un programme d'animations, afin de favoriser les échanges et l'épanouissement culturels en privilégiant le jeune public et le public touché par l'exclusion, et faciliter leur insertion en leur offrant des activités régulières ou ponctuelles animées par divers intervenants.

Le programme proposé est le suivant :

- Des ateliers jeunesse hebdomadaires : lecture, écriture, activité autour du livre, arts plastiques pour un montant de 1 860 €.
- Des ateliers jeunesse d'initiation à la mosaïque pour un montant de 1 600 €.
- Des ateliers mensuels pour adultes « Pause Culture et bien-être » pour un montant de 3 200 €.
- Des ateliers jeunesse Contes et Yoga pour un montant de 1 710 €.
- Un Spectacle de contes Français Corse petite enfance pour un montant de 650 €
- Un atelier adultes Printemps des poètes/Science de la Terre « La poésie des volcans » pour un montant de 485 €.
- Un atelier parents/enfants « Partir en livre » : Les mots des animaux pour un montant de 485 €.
- Des animations jeunesse « Education de l'environnement » pour un montant de 370 €.
- Une exposition itinérante Sépia pour un montant de 725 €.
- Un atelier jeunesse : Les instruments de musique, présentation et initiation pour un montant de 600 €.

Le programme d'animations pour 2025 s'élève donc à 11 685 € TTC.

Le plan de financement proposé pour ce programme est le suivant :

Collectivité de Corse	50%	5 842.50 €
Commune de Propriano	50%	5 842.50 €
<b>Total</b>		<b>11 685.00 €</b>

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le programme des animations de la Bibliothèque 2025.
- **AUTORISE** le Maire à solliciter auprès de la Collectivité de Corse la subvention correspondante.
- **DIT** que les crédits sont prévus au Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2025.

La présente délibération est adoptée par 24 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte, le : 17.02.2025

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 18.02.2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20250214-2025-022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/02/2025

Fait à PROPRIANO, le 14 février 2025

Le Maire

Paul Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

